



## Centre Culturel Jean Monnet

Place de la République  
Espace René Haby  
54110 DOMBASLE  
TÉL : 03 83 18 29 62 contact@ccjmdombasle.com

# PROJET EDUCATIF 2018 - 2020

La Centre Culturel Jean Monnet est une Maison des Jeunes et de la Culture et à ce titre il se réfère au fondement des M.J.C à savoir : « *La Maison des Jeunes et de la Culture, qui constitue un élément essentiel de la vie sociale et culturelle d'un territoire de vie : pays, agglomération, ville, communauté de communes, commune, village, quartier..., offre à la population, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de se préparer à devenir les citoyens actifs et responsables d'une démocratie vivante* »

### • PÉRIODES D'ACCUEIL :

Le Centre Culturel Jean Monnet de Dombasle-sur-Meurthe organise :

- des mercredis récréatifs
- des séjours de centre de loisirs pendant les vacances scolaires :
  - o automne (fin octobre – début novembre)
  - o hiver (février – mars)
  - o printemps (avril – mai)
  - o été (juillet et août)
- des centres de vacances et mini-camps pendant les vacances scolaires :
  - o hiver (février – mars)
  - o été (juillet et août)
- des chantiers de loisirs jeunes avec différents partenaires,
- des accueils ados :
  - o les mercredis et samedis en période scolaires,
  - o chaque vacances scolaire en demi-journée.

### • LIEUX ET HORAIRES :

Le CCJM de Dombasle-sur-Meurthe organise ses activités dans des locaux municipaux mis à disposition par convention :

- espace René Haby
- écoles maternelles et élémentaires
- salle polyvalente et annexe

A chaque séjour (avant et après), un état des lieux (avec remise de clés) est fait entre un agent municipal et la direction du CCJM.

Pour un bon fonctionnement, des horaires échelonnés sont proposées pour l'accueil et pour la sortie des enfants :

Accueil : de 7h30 à 9h00

Départ : de 17h00 à 18h00

### • PUBLIC ET EFFECTIFS :

Le CCJM de Dombasle-sur-Meurthe propose ses services aux enfants de 3 à 17 ans réparties de la sorte :

- mercredis récréatifs : 70
- vacances scolaires : 100

### • VALEURS EDUCATIVES :

Elle est garante du respect de ses valeurs :

- l'enfant est une personne et doit être reconnue comme telle
- l'enfant est en vacances et doit se sentir bien



## Centre Culturel Jean Monnet

Place de la République  
Espace René Haby  
54110 DOMBASLE  
TÉL : 03 83 18 29 62 contact@ccjmdombasle.com

et de ses objectifs :

- favoriser l'épanouissement personnel, éveiller l'ouverture d'esprit, la curiosité, l'autonomie
- former des individus libres, mais responsables de leurs vies
- renforcer la solidarité, les rencontres, les échanges, le partage
- rendre service aux familles et être leur partenaire

### • ANIMATIONS :

Le centre de loisirs est une entité éducative à ce titre l'équipe du CCJM souhaite qu'il y ait un fil rouge à chaque session. Ce thème permettant d'imaginer et de proposer : des animations, des sorties, des livres, des rencontres avec des intervenants, de la gastronomie...

Chaque session (une semaine de vacances) sera composée d'une sortie en lien avec le thème, d'un pique-nique, et en été d'une veillée.

### • ENCADREMENT :

L'équipe d'animation sera à l'écoute des désirs des enfants et des jeunes tout en proposant des nouveautés. Elle sera attentive à maintenir le plaisir constant des enfants et des jeunes.

Elle veillera au respect des règles, des locaux, du matériel et bien entendu des autres (enfants, jeunes et adultes).

Pour encadrer les séjours, le CCJM recrute :

- un directeur diplômé (BAFD ou en cours)
- des animateurs diplômés (BAFA), stagiaires dans le respect des normes d'encadrement fixées par la DRJSCS. Rechercher équilibre entre Bafa, stagiaire et aide-animateur pour une optimisation des coûts.

Chaque séjour sera précédé d'une réunion de préparation.

### • INSCRIPTIONS :

Les inscriptions aux mercredis récréatifs et aux différents séjours se font au siège social de l'association, espace René Haby, place de la République.

Le dossier d'inscription est obligatoire :

- il comprend une chemise 4 pages, le règlement, la fiche sanitaire, la fiche d'inscription\* pour un séjour (\*à renouveler pour chaque séjour)
- Les familles sont tenues de payer une cotisation de 10 € pour adhérer à l'association et de fournir une attestation d'assurance de responsabilité civile pour chaque enfant.
- un règlement intérieur qui doit être lu et signé et engage la famille à le respecter.

[L'inscription est validée dès l'enregistrement du paiement.](#)

### • RESTAURATION :

Pour la restauration, le CCJM recrute une cuisinière expérimentée et fait appel à la société Api pour la confection et la livraison des repas.

Les repas sont livrés à la cuisine de la salle polyvalente et les enfants mangent avec leurs animateurs dans une annexe de cette salle de 11h45 à 13h15.

Les déplacements entre le centre et le lieu de restauration se font à pied en respectant le code de la route, avec des gilets jaunes pour les encadrants.

### • COMMUNICATION :

Les familles sont informées des menus, du planning des activités, des sorties organisées par voie d'affichage et peuvent à tout moment joindre le centre. La directrice est joignable au 06 12 14 70 86 de 7h30 à 18h00 les mercredis et vacances scolaires.